



TABLE DES MATIERES

Avant propos	3
Etre une commune zéro déchet, un défi collectif!	5
Objectif 1 : Réduire notre production de déchets ménagers de manière continue et atteindre une production maximale de déchet par habitant de 100kg par an à l'horizon 2025	5
Objectif 2 : Développer une politique de réemploi et valoriser nos déchets d'une manière efficiente et durable	7
Mobilité et cadre de vie	7
Objectif 3 : Organiser une mobilité réfléchie, respectueuse de notre environnement et de notre cadre de vie.....	8
Une gestion rationnelle et responsable de l'énergie.....	10
Objectif 4 : Participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique en ayant une politique énergétique locale innovante et accessible	10
Thuin, une ville rurale où il fait bon vivre	11
Objectif 5 : Valoriser la biodiversité de notre territoire, veiller à la préservation de notre cadre naturel de vie en partenariat avec nos agriculteurs locaux	11
Une alimentation saine accessible a tous	12
Objectif 6 : Promouvoir l'alimentation saine, les circuits courts et nos producteurs locaux	13
Mais finalement, qu'est-ce que le plan « Imagine Thuin... » ?	14
Objectif 7 : Développer une communication dédiée au développement durable	14
Imagine toi et Imagine Thuin.....	15
Objectif 8 : Faire D'« IMAGINE THUIN... », un projet de société concerté, compris et défendu par toutes et tous	15
Conclusion.....	Erreur ! Signet non défini.

La fin de l'année 2018 et le début 2019 ont été profondément marqués par des mouvements sociaux et sociétaux en faveur d'un changement de mentalité en matière de climat. Les jeunes se sont particulièrement mobilisés pendant des semaines en portant publiquement leurs revendications auprès des autorités publiques.

C'est un fait certain, notre planète change et l'impact de l'activité humaine se fait de plus en plus sentir, est de plus en plus tangible, visible pour chacun d'entre-nous. Le constat est là et nous nous devons, en tant que pouvoir public, en tant que citoyen d'entendre le message et de faire en sorte d'y apporter des réponses.

Depuis maintenant 3 années, la Ville de Thuin a fait le choix de s'engager dans une dynamique de changement en faveur du développement durable. Au travers d'une note de politique environnementale adoptée par le Conseil communal en 2016, de nombreux efforts ont été réalisés. On peut citer la création d'une ecoteam réunissant des membres du personnel de la Ville et du CPAS, l'engagement de la Ville en faveur du « zéro déchet » avec l'obtention d'une labellisation, la sortie de terre de moyens de productions alternatifs d'énergie, la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux et encore bien d'autres actions qui ont pu voir le jour.

Convaincue par la nécessité de poursuivre l'action, la Ville de Thuin a, dans sa déclaration de politique communale 2019-2024, fait du **développement durable** l'un de ses cinq **axes prioritaires** d'action. Pour concrétiser la volonté exprimée, il a été décidé de mettre sur pied un véritable plan de développement durable qui sera entièrement intégré au Programme Stratégique Transversal de la Ville, soit le plan d'entreprise des dix prochaines années.

Au-delà de ces considérations, il est un point qui mérite d'être relevé quant à la méthodologie utilisée. En effet, la responsabilité de l'élaboration du plan de développement durable et du suivi des actions développées au sein de celui-ci a été confiée au Conseil communal par le Collège communal. De cette décision, ressort la réelle volonté de travailler en dehors des clivages majorité-opposition, de ne pas confisquer un débat aussi universel que celui de notre avenir commun.

Par ailleurs, hormis des travaux de la **Commission communale** qui a été créée pour ce faire, et sur base d'un **travail remarquable réalisé par les membres de l'ecoteam de la Ville**, de jeunes étudiants d'écoles secondaires de l'entité ont été consultés à plusieurs reprises. De nombreux débats ont donc pu avoir lieu et donner naissance à un **travail concerté et partagé** très largement.

Il est donc proposé, au travers de ce plan, d'**imaginer notre Thuin de demain**, le visage durable que nous souhaiterions donner à notre ville à un horizon à long terme.

Pour ce faire nous avons établi cinq axes de travail, cinq clefs thématiques sur lesquelles nous souhaitons agir, à savoir : **la gestion et réduction des déchets, la mobilité et le cadre de vie, la gestion rationnelle et responsable de l'énergie, la biodiversité et l'agriculture durable, l'alimentation saine et locale, la communication et enfin la gouvernance du projet.**

A partir de ces thématiques, nous avons élaboré une liste d'objectifs que nous nous fixons pour les dix prochaines années, et une liste d'actions que nous devons mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

La trame de fond est systématiquement identique dans chacune des thématiques et vise essentiellement à une accessibilité de tous à la démarche.

Dans un premier temps, nous cherchons à sensibiliser l'ensemble des acteurs de notre territoire quant à la démarche poursuivie mais également à les mettre en réseau afin de faire émerger des initiatives citoyennes allant dans le sens de l'intérêt collectif.

Dans un second temps, nous prenons des mesures concrètes, à court ou moyen terme, qui modifient nos modes de consommation que ce soit en interne à l'administration ou à destination de nos citoyens.

Enfin, nous travaillons sur la pérennisation de la démarche en formalisant nos objectifs dans des textes, qu'ils soient à portée réglementaire ou encore destinés à mettre sur pied des partenariats.

La démarche se veut donc résolument tournée vers un objectif de résultat ! Mais pas seulement.

En effet, le changement des habitudes est une dynamique dans laquelle tout ne peut pas se décréter et en faveur de laquelle le dialogue et l'échange est bien souvent plus salubre et enrichissant !

C'est la raison pour laquelle ce plan n'est pas figé, ni dans le temps, ni dans son contenu. Nous avons déjà entamé un processus de concertation via le travail de l'ecoteam piloté par le Président du Conseil communal, la confrontation et l'enrichissement via des réunions de commissions communales et des contacts avec des étudiants ou encore l'étroite collaboration développée avec le Collège communal et d'autres acteurs institutionnels comme l'intercommunale de gestion des déchets *Ipalle*.

Nous continuerons dans cette voie en effectuant un suivi régulier de nos actions en séance publique du Conseil communal, mais également en rencontrant les associations de quartier, le secteur associatif au sens large, les entreprises, nos commerçants locaux, les groupements de personnes qui réfléchissent à un autre mode de vie... bref, en mettant notre plan à l'épreuve du terrain et des réalités de l'ensemble de nos forces vives.

C'est à ce prix que nous développerons une dynamique concertée, comprise et promue par toutes les thudiennes et thudiens !

ETRE UNE COMMUNE ZERO DECHET, UN DEFI COLLECTIF !

La réduction du volume de déchets produit est un élément central de notre politique de développement durable. A ce titre, notre commune est engagée dans la dynamique « zéro déchet » depuis maintenant deux ans.

Et les résultats suivent ! Entre 2017 et 2018, les différentes actions mises en place, sur instruction du Conseil et du Collège communal, par les services de la Ville ont permis de réduire la quantité de déchets ménagers collectés de 5kgs par habitant.

Nous devons maintenant poursuivre nos efforts, qu'ils soient individuels ou collectifs afin d'atteindre le seuil annuel de production de déchet ménagers de 100 kg par habitant à l'horizon 2025.

Par le biais de la sensibilisation, de la prévention, de l'incitation et de l'action, nous poursuivons principalement deux objectifs, à savoir anticiper la production de déchets afin d'en réduire le volume et envisager le réemploi comme un vrai modèle de consommation raisonnable.

OBJECTIF 1 : RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS DE MANIÈRE CONTINUE ET ATTEINDRE UNE PRODUCTION MAXIMALE DE DÉCHET PAR HABITANT DE 100KG PAR AN À L'HORIZON 2025

ETAPE 1 : LA SENSIBILISATION DES MÉNAGES, DES ASSOCIATIONS, DES ENTREPRISES ET DES COMMERÇANTS

La prévention et la sensibilisation sont deux dimensions importantes dans la volonté de faire savoir et faire comprendre nos actions. La dimension pédagogique et ludique sera donc privilégiée par la mise en place des actions suivantes :

- Organiser le Défi « **Famille Zéro Déchet** » ;
- Organiser des ateliers Zéro Déchet / Do it Yourself tout public ;
- Relayer les animations et les campagnes de sensibilisation d'Ipalle (Tri des déchets, gaspillage alimentaire, eau du robinet, compostage, réemploi, gaspillage papier,...) ;
- Soutenir les Ambassadeurs de la propreté, coordonner et participer au Grand Nettoyage de printemps ;
- Encourager la réduction des déchets d'emballage en sensibilisant à l'utilisation de gourdes, boîtes à tartines, collation collective, wrap, sacs à sandwiches... ;
- Soutenir et accompagner les écoles ou structures para communales Zéro Déchet ;
- Organiser un concours et une exposition photos illustrant des bonnes pratiques Zéro Déchet sur la commune ;
- Lancer une campagne de sensibilisation "Mon commerçant m'emballe durablement" et créer une charte écologique identifiable pour valoriser les initiatives durables de nos commerçants ;
- Apporter une aide administrative, logistique et matérielle à l'installation d'un site de compostage de quartier/collectif/d'entreprise ;
- Aider à l'organisation d'une (ou deux) séance(s) d'information sur le compostage individuel par an par Ipalle ;
- Organiser une Porte Ouverte du Compostage (visites guidées des sites sur la commune) en partenariat avec Ipalle et les Guides composteurs ;
- Promouvoir les activités des Guides composteurs Thudiens ;
- Réaliser des tests à l'aveugle de l'eau du robinet au grand public ;

- Organiser des visites pédagogiques sur la gestion des déchets et la protection de la biodiversité ;
- Accompagner le public petite enfance/jeunesse (accueillantes conventionnées, stages, extrascolaires et plaines) vers le Zéro Déchet - Organisation d'ateliers encadrés par la ville ;
- Créer une charte Zéro Déchet pour les organisateurs d'évènement, les producteurs locaux, les commerçants et les PME avec échange de services à la clé ;
- Installer un barrage à gobelet sur la Biesmelle à la St Roch de manière à éviter une pollution de celle-ci et à sensibiliser visuellement le public au volume de gobelets jetés sur un week-end.

ETAPE 2 : METTRE EN PLACE DES INCITANTS A LA RÉDUCTION COLLECTIVE DES DÉCHETS

Changer ses habitudes est une démarche qui peut paraître particulièrement difficile pour certains tant elles sont parfois enracinées, et les habitudes liées à la production de déchets n'y échappent pas. Pour cette raison, nous souhaitons accentuer les « coups de pouce » que nous pouvons offrir aux citoyens qui décident de participer à l'effort collectif.

Ainsi, nous continuerons à :

- Octroyer 100 primes de 20€ par an, pour les particuliers décident d'installer un bac à compost individuel ;
- Réaliser des sacs réutilisables aux couleurs de Thuin afin d'assurer une distribution aux lecteurs de la bibliothèque

Par ailleurs, nous innoverons en :

- Lançant l'opération "Adopte une cocotte" qui consiste à offrir 2 poules à 50 ménages par an, en contrepartie d'une charte d'engagement au respect du bien-être animal ;
- Proposant une prime, de maximum 125€/ménage, aux parents qui utilisent des couches lavables ;
- Créant un appel à projet dans les quartiers pour la réalisation de décorations de Noël durables, avec des matériaux de récupération, sur toute l'entité.

ETAPE 3 : ÉTABLIR UN CADRE GLOBAL AU NIVEAU COMMUNAL

Malgré le chemin déjà parcouru en matière de Zéro déchet, il nous reste, en tant que pouvoir public communal, un certain nombre de possibilités d'action et pour lesquelles nous mettrons sur pied différents projets. Il y sera question de tri sélectif, de propreté publique ou encore de consommation responsable.

- Améliorer le réseau de poubelles de tri dans les bâtiments et espaces publics et permettre le tri des déchets ;
- Pourvoir les moyens de transport des cantonniers de poubelles de tri sélectif afin d'assurer un écrémage dès le ramassage des déchets ;
- Installer des poubelles remorques à la St Roch à différents endroits stratégiques, de sorte à diminuer la pollution des zones les moins accessibles ;
- Généraliser l'utilisation des gobelets réutilisables aux évènements de grande ampleur, en menant des tests partants du plus petit vers le plus grand afin de peaufiner petit à petit la logistique sous-jacente à la mesure ;

- En partenariat avec la *Maison des Jeunes*, faire réaliser des panneaux didactiques qui sensibilisent à la propreté et qui seraient installés dans les zones dites « sales »
- Envisager l'application d'une politique zéro plastique au sein de l'administration notamment au travers des cahiers de charge des marchés publics de fourniture ;
- Expérimenter le « Do it yourself » pour les produits d'entretien des bâtiments communaux via une expérience pilote à l'Hôtel de Ville ;
- Analyser le moteur de recherche le plus durable à utiliser par défaut sur le réseau informatique communal ;
- Encourager l'utilisation rationnelle du papier et le remplacement du matériel informatique par des machines peu énergivores.

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE RÉEMPLOI ET VALORISER NOS DÉCHETS D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE ET DURABLE

Le second volet à considérer dans la réduction des déchets est la manière de valoriser nos déchets. Il y a, en réalité, deux manières de valoriser au mieux nos déchets. L'une consiste à leur donner une seconde vie, l'autre vise plutôt à maximiser la part recyclée de chaque déchet ou à minimiser la part résiduelle du déchet.

- Installer des collecteurs de canettes avec consigne pour réutilisation dans le cadre d'un projet circuit-court (bon d'achat dans les commerces locaux) ;
- Soutenir l'installation d'autres armoires à dons sur l'espace public ;
- Développer un projet de ressourcerie avec des partenaires de l'économie sociale afin de donner une seconde vie à certains objets de la vie quotidienne au travers d'un vrai projet d'insertion socio-professionnelle ;
- Créer un partenariat avec ENEO et Haute Sambre en Transition pour l'organisation de 2 repairs café/an à Thuin ;
- Intensifier la réflexion sur les nouveaux modes de collecte des déchets et rapprocher les points de collecte sélective des citoyens afin de maximiser le processus d'écrouissage en amont de la chaîne.

MOBILITE ET CADRE DE VIE

Les habitudes déplacement ont bien évolué ces dernières décennies et l'on constate que l'on parcourt des distances de plus en plus grandes entre les lieux de vie que nous fréquentons, que ce soit pour faire ses courses, s'instruire, travailler ou encore se soigner. Dès lors, le recours à la voiture individuelle est devenu la règle. Au même moment, on a pu voir les réseaux de transport public diminuer progressivement leur offre, qu'elle soit ferroviaire ou de transport routier collectif, singulièrement au détriment des zones rurales ou semi-rurales telles que notre territoire.

Il en résulte un impact environnemental plutôt négatif sur notre cadre de vie avec une augmentation de la saturation des centres-villes aux heures de pointe, une augmentation de la concentration de pollution au sein de ces mêmes zones plus urbaines ou encore des risques pour la sécurité des usagers du réseau routier. Il ne faut pas oublier que ce phénomène comporte également des impacts sociaux négatifs puisqu'il se fonde sur les moyens individuels au détriment de l'investissement collectif.

Il est donc nécessaire de penser la mobilité autrement. A ce titre, si la commune n'est pas un acteur capable de révolutionner seul le modèle, elle n'en a pas moins un rôle à jouer, un rôle que la Ville de Thuin entend assumer pleinement.

Nous avons donc choisi d'agir selon trois principes fondateurs : informer correctement – sensibiliser les acteurs supra locaux et les entreprises publiques de transport – réaliser des investissements permettant d'offrir, à tous et pour tous, des incitant au changement des habitudes de déplacement.

OBJECTIF 3 : ORGANISER UNE MOBILITÉ RÉFLÉCHIE, RESPECTUEUSE DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET DE NOTRE CADRE DE VIE

ÉTAPE 1 : BIEN INFORMER POUR AMENER AU CHANGEMENT DES HABITUDES

S'informer quant aux possibilités de déplacement en bus, en train, à vélo, à pied, ou de manière combinée et en toute sécurité s'apparente souvent à des heures de recherches sur internet et peut décourager les moins convaincus d'entre-nous. La ville de Thuin a donc l'ambition de travailler sur l'information quant à l'offre existante mais également en faisant la promotion de mode de déplacement partagés.

On retrouve donc les actions suivantes :

- Améliorer la diffusion de l'information quant à l'offre de transports en commun de notre entité à destination du grand public et en étroite liaison avec le schéma communal de mobilité ;
- Réunir les parents des écoles secondaires de l'entité en début d'année pour inciter au covoiturage ;
- Participer à la semaine de la Mobilité en sensibilisant le personnel communal aux modes de déplacement doux pour se rendre au travail

ÉTAPE 2 : JOUER UN RÔLE AUPRES DES ACTEURS SUPRA LOCAUX ET DES OPÉRATEURS DE TRANSPORT EN COMMUN

Au-delà de l'information quant à l'offre existante, il y a une nécessité criante de retravailler sur la qualité de l'offre et sur son adéquation avec les besoins de notre population. Nous n'avons malheureusement pas les leviers pour agir directement mais nous pouvons relayer les attentes des habitants de notre entité et plaider auprès des acteurs concernés (SNCB, INFRABEL, TEC...) pour qu'elles soient entendues. La constitution récente d'un comité de ligne afin de dynamiser et assurer la pérennité de la ligne 130A en est le meilleur exemple.

Au cours des cinq prochaines années, nous veillerons donc à :

- Participer au maintien de la ligne 130A, en prenant part aux travaux du comité de ligne et en tenant compte de ses conclusions, lorsque le champ d'intervention relève de notre compétence ;
- Sensibiliser la SNCB et les TEC à l'offre de service rendue sur le territoire et singulièrement les liaisons inter-villages ;
- Participer à la réflexion relative au City Pass de Charleroi Métropole afin de garantir une mobilité accessible au plus grand nombre.

ÉTAPE 3 : INCITER A MODIFIER LES HABITUDES DE DÉPLACEMENT

A l'instar de la réduction des déchets, le changement des habitudes de déplacement a souvent besoin d'un « coup de pouce » et d'une infrastructure lui permettant de s'inscrire dans le temps.

Nous mettrons en place des incitants financiers comme :

- Poursuivre la politique d'indemnisation kilométrique pour les déplacements à vélo (maison-travail) pour le personnel communal ;
- Offrir une prime aux particuliers pour l'achat de vélos électriques pour un budget total de 5000€ par an ;
- Améliorer la sensibilisation au phénomène des voitures ventouses notamment en revoyant les objectifs des agents constateurs pour plus de sanctions.

Au-delà des incitants financiers, nous investirons en faveur d'une mobilité plus harmonieuse, notamment en termes de cohabitation entre l'ensemble des usagers. On citera les actions suivantes :

- Investiguer la possibilité de mettre en place un système de vélo partagé sur le territoire ;
- Etudier la possibilité de mise à disposition de vélos électriques pour les agents communaux ;
- Installer de parkings vélo dans le parc de l'HDV ;
- Créer une passerelle piétonne au-dessus de la Sambre à Thuin pour faire la liaison gare-centre-ville ;
- Réaménager la Grand'Rue en zone partagée ;
- Créer une passerelle piétonne le long du Rempart Nord ;
- Créer un dépose minute afin de désengorger le centre ancien de Thuin ville ;
- Créer un parking paysager à l'Abbaye d'Aulne avec 24 places vélos, 9 places camping-cars, 3 places cars, 172 places voitures et 22 places motos ;
- Organiser un brevet vélo dans les écoles primaires "Mobilité et sécurité douce", en partenariat avec la zone de police Germinalt.

ÉTAPE 4 : PÉRÉNISER UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PERMETTANT D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS

Enfin, apporter des réponses à des problèmes spécifiques est partie de notre responsabilité, il en est une autre tout aussi importante qui consiste à développer une vision à long terme et à anticiper les besoins de nos citoyens. C'est pour cette raison que nous serons particulièrement attentifs à intégrer des mesures réglementaires dans nos actions comme :

- Réfléchir à une interdiction de chargement/déchargement des fournisseurs aux heures de pointe le matin et le soir sur les axes problématiques ;
- Réactualiser le plan communal de mobilité ;
- Introduire une dimension multimodale dans chaque nouveau marché public de voiries communales ;
- Envisager, au travers du Plan communal de développement de la Nature, des partenariats avec les associations de marcheurs pour entretenir des sentiers communaux.

UNE GESTION RATIONNELLE ET RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE

On dit souvent que gérer l'énergie est une nécessité, tant au niveau économique qu'éthique. Cette phrase prend de plus en plus son sens ces dernières années au regard de l'augmentation constante des prix liés à l'énergie, de la survenance d'une nouvelle forme de précarité induite par cette inflation ou encore aux incertitudes grandissantes quant à la capacité de subvenir à nos besoins dans le modèle nucléaire actuel.

OBJECTIF 4 : PARTICIPER ACTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN AYANT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE LOCALE INNOVANTE ET ACCESSIBLE

ÉTAPE 1 : PERMETTRE UN ACCÈS ÉGAL DE TOUS NOS CITOYENS A L'ÉNERGIE

Il y a un coût social lié à l'utilisation de l'énergie, un coût qui peut être amoindri notamment par des mécanismes d'information et de soutien. Nous veillerons donc à :

- Relancer la Permanence Energie via un point d'information à la population sur les économies et investissements liés à l'énergie ;
- Poursuivre le suivi énergétique individuel de 10 familles précarisées dans le cadre du PAPE (Plans d'action préventive en matière d'énergie)
- Poursuivre et amplifier l'achat de poêles peu énergivores dans le cadre du programme wallon MEBAR

Nous donnerons également naissance à de nouveaux projets comme :

- Proposer, à nos citoyens, un achat groupé pour l'achat d'ampoules basse consommation ;
- Développer une plate-forme de rénovation énergétique pour l'achat groupé de petits investissements d'énergie ;
- Réfléchir à des alternatives citoyennes en matière de production d'énergie renouvelable (hydraulique, éolien, photovoltaïque, géothermique...);
- Faire de nos écoliers des ambassadeurs de l'économie d'énergie (Challenge Zéro Watt) ;
- Remettre en état les écrans didactiques des écoles et de l'Hôtel de Ville pour informer et sensibiliser sur le volet énergie durable.

ÉTAPE 2 : MODERNISER NOS MODES DE CONSOMATION D'ÉNERGIE

En tant qu'acteur public et propriétaire de nombreux bâtiments communaux au sein desquels se développent des activités scolaires, sportives, administratives ou associatives, nous avons clairement un rôle à jouer pour diminuer l'empreinte écologique de nos activités. Cela passe nécessairement par un diagnostic de nos faiblesses, la mise en place d'un plan d'action pour y répondre et un monitoring régulier pour éviter la surconsommation.

Nous nous engageons à :

- Mettre régulièrement à jour les données de notre plan d'action pour l'énergie durable (PAED) et le cadastre énergétique des bâtiments communaux ;
- Poursuivre la modernisation de l'éclairage public ;
- Poursuivre la sensibilisation du personnel communal à l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments communaux (Hôtel de Ville, Hall Polyvalent, Gai Séjour...);

- Placer des détecteurs de présence dans les locaux publics de façon à adapter la consommation d'énergie en fonction de l'occupation ou non des lieux ;
- Investir massivement dans la rénovation énergétique de nos écoles (châssis et isolation) via les subsides UREBA ;
- Réaliser un audit énergétique du Hall Polyvalent à Thuin ;
- Remplacer au moins un véhicule de la commune par un véhicule plus propre (CNG ou autre) ;
- Poursuivre la rénovation des chaufferies, notamment avec un projet innovant de chaudière au Miscanthus ;
- Participer activement aux projets supra communaux en rapport avec le Climat ;
- Travailler sur l'extinction des lumières dans les commerces (vitrines) durant les heures creuses sans toucher à la visibilité commerciale.

THUIN, UNE VILLE RURALE OU IL FAIT BON VIVRE

Thuin est une ville particulièrement agréable qui dispose de caractéristiques paysagères qui font sa renommée et son attrait touristique.

Le maillage vert et bleu de notre cadre de vie doit donc être assuré, notamment en poursuivant les efforts entrepris en faveur du maintien de notre biodiversité. Mais il est également nécessaire de mener une réflexion de fond sur l'exploitation de nos sols et la prévention des inondations auxquelles notre territoire est particulièrement sujet.

Enfin, bon nombre de projets d'urbanisation ou de rénovation de noyaux urbains voient ou verront encore le jour dans les prochains mois. Il nous paraît prioritaires d'assurer un principe de végétalisation systématique des projets urbains afin de maintenir des poumons verts.

OBJECTIF 5 : VALORISER LA BIODIVERSITÉ DE NOTRE TERRITOIRE, VEILLER À LA PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE NATUREL DE VIE EN PARTENARIAT AVEC NOS AGRICULTEURS LOCAUX

ÉTAPE 1 : POURSUIVRE LES EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS 2011 ET LES VALORISER AUPRÈS DE NOS CITOYENS

En matière de biodiversité, la Ville de Thuin a été particulièrement active ces dernières années et bon nombre de projets ont pu voir le jour. Il s'agira donc de pérenniser ces actions en :

- Poursuivant les actions liées au label "Thuin, commune Maya" et se servir de l'expérience de la semaine de l'arbre pour organiser un grand évènement durable ;
- Continuant à distribuer des plants d'arbres fruitiers dans le cadre de la semaine de l'arbre ;
- Valorisant la plantation de 2500 plants mellifères en bords de route, 70 arbres fruitiers et 123 ares de prairies fleuries ;
- Poursuivant la gestion alternative des espaces verts en formant nos agents en continu : fauchage tardif, bords de route fleuris, matériel de désherbage, prairies fleuries ;
- Poursuivant notre politique « zéro phyto » et élargir le label « cimetière nature » à davantage de cimetières de l'entité ;
- Organisant un partenariat avec le contrat de rivière, afin de sensibiliser à la consommation responsable de l'eau dans les écoles et à destination de tout public.

ÉTAPE 2 : ACCENTUER NOS PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

De nouveaux projets verront également le jour avec un focus particulier sur les investissements en faveur de la lutte contre les inondations, la dynamisation de la commission agricole et la création d'un plan communal de développement de la nature.

- Redynamiser la commission communale de l'agriculture et de la biodiversité et lui fixer une feuille de route notamment en vue :
 - D'améliorer la prévention de la pollution des cours d'eau ;
 - De faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable ;
 - De réaliser l'installation de perchoirs pour rapaces et la lutte anticampagnole ;
 - De réfléchir aux méthodes de culture et à la prévention des inondations ;
- Envisager les pistes de solution pour chaque point d'inondation ;
- Etablir un plan de gestion des cours d'eau communaux, leur curage et l'entretien des berges ;
- Valoriser et soutenir les initiatives d'agroécologie et d'alimentation solidaire sur la commune (Potagers/poulaillers partagés, fermes en transition, nouveaux circuits courts, épiceries sociales...);
- Envisager les possibilités de mettre en place des projets d'éco pâturage ;
- Réaliser une étude préalable et créer un plan communal de développement de la nature (PCDN) qui chapeaute l'ensemble de nos actions en la matière.

ÉTAPE 3 : VÉGÉTALISER NOS ESPACES PUBLICS

- Envisager la pérennisation du fleurissement de l'entité ;
- Réaménager un espace paysager au sein du parc de l'Hôtel de Ville avec plantations/cultures potagères ;
- Créer des points nature dans les écoles - Osons le vert ;
- Créer un nouvel espace public avec plantations dans l'Espace Notger ;
- Aménager un espace public avec plantations dans le projet de réaménagement de la Grand'Rue ;
- Encourager la gestion active des jardins suspendus en vue de maintenir la biodiversité.

UNE ALIMENTATION SAINE ACCESSIBLE A TOUS

On le constate quotidiennement, le souci de ce que l'on mange se fait de plus en plus prégnant. Nous sommes beaucoup à nous interroger sur la provenance de nos aliments, sur la méthode de production, sur le respect des normes d'hygiène et de santé tout au long du processus de production.

Cela a pour conséquence qu'il y a de nouveau un attrait pour rapprocher les producteurs des consommateurs et donc pour consommer local.

La précédente législature a été marquée par la mise sur pied d'un marché mensuel des producteurs locaux, entre avril et octobre, destiné à promouvoir nos agriculteurs et autres exploitants de produits du terroir.

Si la dynamique s'avère être payante et mérite d'être poursuivie voire intensifiée, nous devons également veiller à ce que ce type d'alimentation favorisant les circuits courts soient accessible à tous, à des prix raisonnables et raisonnés.

C'est tout le but de participer à de projets supra-locaux comme par exemple la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole.

OBJECTIF 6 : PROMOUVOIR L'ALIMENTATION SAINTE, LES CIRCUITS COURTS ET NOS PRODUCTEURS LOCAUX

ÉTAPE 1 : SE POSITIONNER CLAIREMENT COMME UNE COMMUNE DE L'ALIMENTATION DURABLE ET FAVORISER LES CIRCUITS-COURTS

La ville de Thuin, bien qu'engagée dans la promotion des circuits courts, ne s'est pas encore réellement engagée dans une politique d'alimentation durable sous toutes ses formes. Pour répondre à cet objectif, nous développerons les actions suivantes :

- Être partenaire de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole ;
- Adhérer au projet alimentation-santé ;
- S'engager officiellement pour une alimentation plus durable via la signature du Green-Deal durant les 3 ans à venir. Le Green-Deal est un projet qui vise à mobiliser les cantines et cuisines de collectivités de tous horizons, ainsi que les acteurs en lien avec ces cantines, afin d'augmenter l'aspect durable des repas qui y sont proposés. Le Green Deal propose comme cadre de travail à tous les signataires 6 axes de travail :
 - Des produits locaux et de saison.
 - Des produits respectueux de l'environnement et des animaux.
 - Des produits équitables.
 - Des repas sains, équilibrés et savoureux.
 - La réduction du gaspillage alimentaire et des déchets.
 - L'inclusion sociale ;
- Proposer une offre de terrains communaux permettant le développement de projets communautaires autour de l'alimentation - mise à disposition/convention d'occupation ;
- Mener une réflexion et proposer des pistes d'actions autour d'une alimentation plus respectueuse de l'humain et de l'environnement dans les collectivités ;
- Promouvoir les producteurs locaux et les restaurateurs via l'« éco-label » ;
- Pérenniser l'organisation du marché des producteurs locaux (d'avril à octobre) sur la place du chapitre.

ÉTAPE 2 : LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Au-delà de l'alimentation durable, il y a également une autre problématique importante qui est celle du gaspillage alimentaire. Des quantités phénoménales de nourritures sont quotidiennement considérées comme impropres à la consommation alors qu'elles ne le sont pas nécessairement au sens sanitaire du terme. Il est donc nécessaire de réfléchir à la manière dont la commune peut contribuer à la réduction de ce phénomène. Nous envisagerons d'agir de la manière suivante :

- Obliger les supermarchés à distribuer les invendus alimentaires aux associations caritatives via les permis d'environnement ;
- Organiser des ateliers culinaires à destination des ménages : comment cuisiner avec les restes, comment mettre en conserve ... ;
- Informer le citoyen (communication, conférences et activités) sur les thèmes de l'alimentation, le gaspillage alimentaire et l'agriculture biologique.

MAIS FINALEMENT, QU'EST-CE QUE LE PLAN « IMAGINE THUIN... » ?

« Je me rend compte que Thuin fait énormément en matière de développement durable mais je ne le savais pas du tout ! »

Voici une phrase qui a été prononcée par un jeune rencontré dans le cadre de l'élaboration du plan « Imagine Thuin ». A travers celle-ci, on remarque tout l'enjeu que représente la communication dans le développement durable.

Il existe une réelle nécessité de mobiliser tous les canaux de communication existant en fonction des publics auxquels on s'adresse. La réussite d'une politique de développement durable est étroitement liée à son mode de communication. Celui-ci doit permettre d'expliquer la démarche, de faire comprendre les enjeux de celle-ci et de valoriser les actions menées pour atteindre les objectifs fixés.

Enfin il est un autre facteur de réussite des actions menées qui est celui de l'implication des membres de notre personnel communal. Ceux-ci fournissent de nombreux efforts et dépassent parfois le cadre professionnel pour devenir de véritables acteurs de la démarche. Leur implication doit se voir récompensée par une large diffusion de leurs travaux.

OBJECTIF 7 : DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉTAPE 1 : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PLAN « IMAGINE THUIN »

Nos services veilleront à mettre en place une stratégie de communication multicanal, notamment en :

- Identifiant les actions durables dans la communication de la ville ;
- Etablissant un plan de communication pour le plan global pour tous les supports papiers et numériques existants ;
- Menant une réflexion sur la pertinence d'une application mobile sur le développement durable à Thuin, en lien avec la politique des quartiers.

ÉTAPE 2 : UTILISER DES MOYENS DE COMMUNICATION MODERNES ET SE POSITIONNER COMME UNE COMMUNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nombreuses initiatives ont déjà vu le jour et méritent d'être valorisées et expliquées afin que chaque citoyen de l'entité soit conscient de ce qui se fait en la matière sur son territoire, et puisse mesurer comment il peut participer à la démarche. Par ailleurs, la Ville de Thuin peut légitimement se positionner comme une commune précurseur en la matière et faire partager son expertise à d'autres entités.

Nous mettrons sur pied les actions suivantes afin d'atteindre une information la plus complète possible :

- Réaliser une vidéo « Imagine Thuin en 2025 », documentaire comparatif entre la situation aujourd'hui et celle de demain (dans 5 ans) pour voir l'évolution des projets/actions phares ;
- Réaliser des capsules vidéo de sensibilisation à diffuser sur nos supports web (site internet et réseaux sociaux) ;

- Organiser une conférence de sensibilisation sur la thématique environnementale chaque année ;
- Organiser un évènement durable sur un week-end pour valoriser toutes les initiatives et actions durables organisées sur la commune ;
- Conseiller les organisateurs d'évènement sur les pistes possibles pour organiser un évènement durable.

IMAGINE TOI ET IMAGINE THUIN...

La dynamique « Imagine Thuin » est relativement limpide. Elle consiste à démystifier un débat sur des orientations politiques afin de construire un objectif commun et concerté.

La réalisation de ce plan a été basée sur la concertation avec l'administration, avec toutes les formations politiques représentées au Conseil Communal et avec des jeunes empreints de revendications et d'idées. Le suivi qui devra en être fait dans les mois et années avenir se devra d'être tout aussi concerté.

Ainsi, un état d'avancement sera réalisé à intervalle régulier, en séance publique du Conseil communal. Ce plan ne sera pas figé dans le temps et pourra être amendé.

Par ailleurs, nous envisageons de mettre sur pied, un réseau d'acteurs intéressés par notre démarche afin de la challenger dans le temps, de mesurer la pertinence des actions définies et de proposer des alternatives, le cas échéant.

OBJECTIF 8 : FAIRE D'« IMAGINE THUIN... », UN PROJET DE SOCIÉTÉ CONCERTÉ, COMPRIS ET DÉFENDU PAR TOUTES ET TOUS

ÉTAPE 1 : FAVORISER L'APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE PAR LE CITOYEN

- Confier le travail d'élaboration du plan de développement durable et son suivi au conseil communal ;
- Charger le président du conseil communal d'en assurer la coordination et de faire état de l'avancement des travaux au minimum tous les quatre mois ;
- Réunir la commission développement durable afin d'établir un plan pluriannuel ;
- Intégrer des étudiants des écoles secondaires de notre territoire à la réflexion ;
- Soutenir financièrement un projet citoyen durable par an via un appel à projets : le meilleur projet reçoit un subside de 1500€ ;
- Communiquer sur le plan « Imagine Thuin » via les comités de quartier, le secteur associatif, les écoles, les mouvements de jeunesse... afin d'en expliquer la démarche.

ANNEXE BUDGETAIRE

Budget Total / année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Thématique déchet						
TOTAL	23020	24200	21000	20200	21250	10000
Thématique Mobilité et cadre de vie						
TOTAL	5500	10500	75500	15500	5500	8500
Thématique gestion rationnelle et responsable de l'énergie						
TOTAL	61000	63000	142000	12000	2000	12000
Thématique biodiversité et agriculture						
TOTAL	10500	22500	38000	13000	13000	13000
Thématique Alimentation durable						
TOTAL	1000	2250	2250	2500	2250	2000
Thématique Information et communication						
TOTAL	250	5750	5250	7250	7750	6250
Thématique Gouvernance de projet						
TOTAL	0	1500	1500	1500	1500	1500
GLOBAL	101270	129700	285500	71950	53250	53250
B EXTRA ORDINAIRE	67770	75000	230000	20000	10000	0
B ORDINAIRE	33500	54700	55500	51950	43250	53250